



Le 24 janvier 2022

COMMUNICATION AUX PARENTS

Bonjour,

Avec le retour en présentiel de nos élèves en janvier, la façon de communiquer les cas de COVID-19 a maintenant changé.

Selon les nouvelles consignes ministérielles, veuillez prendre note, qu'il n'y aura plus de recension des cas de COVID-19 dans nos écoles par la Santé publique. De plus, comme nous l'avons déjà annoncé, les élèves ayant été en contact avec des cas confirmés dans leur classe ou au service de garde n'auront plus à s'isoler et pourront continuer à fréquenter l'école. Dans ce contexte, vous ne recevrez plus de correspondance officielle lorsqu'il y aura un cas dans une classe ou dans l'école. Cependant, lorsqu'il y aura une éclosion importante dans votre école, vous en serez informés par lettre.

Vous trouverez dans les tableaux ci-joints *quoi faire si vous avez des symptômes* de la COVID-19 et des *précisions sur les périodes d'isolement*.

Nous continuerons à nous assurer, au quotidien, du respect des mesures sanitaires afin de diminuer au maximum la propagation du virus.

Nous vous remercions de votre collaboration. Cette rentrée 2022 est remplie de défis, mais nous sommes persuadés que nous saurons tous les relever au bénéfice de tous nos élèves.

p.j.